

Mardi 11 décembre 2018

Première pierre du crématorium de Petit-Quevilly : proposer un nouvel équipement sur le territoire métropolitain pour répondre à la demande croissante

Compte tenu du nombre annuel croissant de crémations pratiquées au crématorium du cimetière Monumental, qui atteint sa capacité maximale, la Métropole investit pour la construction d'un second crématorium à Petit-Quevilly. Ce nouvel équipement, situé rive gauche, permettra de répondre à la demande tout en proposant aux habitants un lieu de recueillement qualitatif, répondant aux dernières normes environnementales. Les travaux, qui viennent de débuter, s'achèveront en janvier 2020.

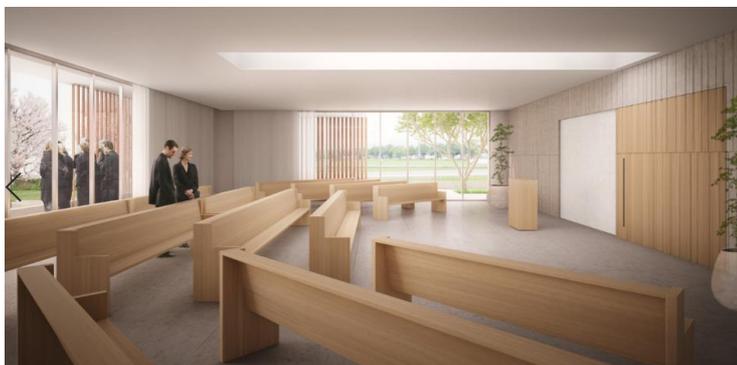


La Métropole Rouen Normandie exerce la compétence « gestion et extension des crématoriums » depuis le 1^{er} janvier 2015. À ce titre, elle est propriétaire du crématorium de Rouen situé rive droite. Ce crématorium assure en moyenne 2000 crémations par an, ce qui n'est plus suffisant pour couvrir la demande, en constante augmentation à l'inverse de l'inhumation. Aujourd'hui, 30 % des personnes décédées sont incinérées (contre 1 % dans les années 80) et d'après les études IPSOS, ce taux devrait continuer à évoluer puisque 57 % des personnes âgées de +60 ans déclarent préférer la crémation pour leurs obsèques.

Un projet de nouveau crématorium, porté par la Métropole, a ainsi vu le jour à Petit-Quevilly sur la Zone d'Activité Économique Elisa Lemonnier. Il a pour objectif d'équilibrer l'offre sur la rive gauche de la Métropole en réalisant 2000 crémations / an supplémentaires et ainsi de réduire les délais d'attente. Cette future ZAE de 4 ha, appartenant à la Métropole, accueillera ce nouvel équipement d'une surface de 8540m² ainsi que des bureaux et des commerces.

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La qualité architecturale et environnementale du crématorium de 743m², dessiné par le cabinet d'architecture Babel, permettra de proposer un lieu sobre et empreint de sérénité, propice au recueillement. Il disposera d'un hall d'accueil, de 2 salles de cérémonies d'une capacité de 150 pour l'une et 40 personnes pour l'autre ainsi que d'une salle de convivialité permettant d'accueillir 75 personnes. Le bâtiment disposera également de 2 équipements de crémation, dont un pour les défunts présentant une forte corpulence, ainsi que des locaux pour les agents. Chaque four pourra réaliser de 6 à 8 incinérations par jour. À l'extérieur, de vastes parkings entourés de verdure, ainsi qu'un large parvis sont prévus. Au croisement des boulevards de Verdun et Stanislas-Girardin et à proximité de la station de métro Charles-de-Gaulle, l'équipement sera facile d'accès.



Le processus de construction du bâtiment répond à plusieurs objectifs techniques :

- Présenter une qualité d'insertion dans l'environnement urbain afin d'assurer une invisibilité de la cour de service et des équipements techniques
- Protéger l'environnement en limitant au mieux l'impact sur les milieux naturels et humains qui entourent cet établissement,
- Proposer des installations évolutives pour augmenter ultérieurement, si besoin, le nombre de crémations
- Être exemplaire en termes environnementaux, fonctionnels et d'accessibilité à tous les handicaps.
- Atteindre une performance énergétique plus optimale avec la volonté d'être certifié Passivhaus®
- Utiliser la méthode de travail numérique 3D qui permet une meilleure compréhension et anticipation du projet et une limitation des coûts de fonctionnement et de maintenance

Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

Après réalisation des phases d'études, de l'étude d'impact et de l'enquête publique, les travaux ont démarré fin octobre par la création des fondations et la première pierre vient d'être posée pour une mise en service prévisionnelle de l'équipement en janvier 2020.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 5,5 M€ financé en intégralité par la Métropole.

La Métropole exploite, via son délégataire OGF, le crématorium de Rouen situé rue du Mesnil Grémichon. Afin de répondre aux nouvelles normes, des travaux de mise aux normes ont été réalisés en 2017. Une ligne de filtration a ainsi été mise en place et les 2 fours ont été remplacés pour un montant de 720 000€. La Métropole a participé à hauteur de 30 % au montant de l'opération, soit 219 000 € qui ont été versés au délégataire.



CONTACT PRESSE

Perrine BINET

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05